

03 mai 2020 -15:19

Appartient à [Conseil des ministres du 2 mai 2020](#)

Missions de gestion civile des crises – Planning indicatif pour 2020

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Philippe Goffin, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le planning indicatif pour 2020 des contributions belges à des missions de gestion civile des crises, menées par des organisations internationales (UE, ONU, OSCE, OTAN).

Ce planning traduit de façon concrète la volonté politique belge de participer par des moyens civils aux efforts internationaux de prévention, de résolution, de stabilisation et de reconstruction post conflictuelle dans des zones en crise. Cette volonté s'inscrit dans la stratégie belge de gestion civile des crises approuvée le 18 mai 2017 par le Conseil des ministres.

Sur la base des facteurs d'appréciation pour l'élaboration du planning et des développements politiques et opérationnels sur le terrain, le planning indicatif pour 2020 se présente comme suit :

Principalement une continuation des activités de 2019 :

- contribution aux missions civiles de l'UE, de l'ONU et de l'OSCE en cours
- contribution à l'expertise en matière de lutte contre le terrorisme dans la Délégation européenne dans des régions pertinentes
- contribution ponctuelle au contrôle démocratique des forces armées (DCAF) en Tunisie
- déploiement d'un juge à la Cour pénale spéciale des Nations unies pour la République centrafricaine

Une réserve en personnel pour une (éventuelle) :

- réorientation et/ou augmentation de la contribution aux missions de l'UE, de l'ONU et de l'OSCE en cours
- 4e contribution avec l'expertise en matière de lutte contre le terrorisme dans une Délégation européenne
- participation à des futures missions ou nouvelle participation à des missions en cours, entre autres de l'UE, de l'ONU, de l'OTAN et de l'OSCE
- contribution à la demande, pour des périodes de courte durée, à la mission UNODC/Aircop
- contribution ciblée à des structures de préparation ou de planning en matière de gestion civile des crises auprès de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE ou de l'ONU

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Philippe Goffin, ministre des Affaires étrangères et de la
Défense
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 82 11

Nicolas Roisin
Porte-parole (Affaires étrangères)
+32 473 88 88 39
nicolas.roisin@goffin.fed.be

Christine Calmeau
Porte-parole (Défense)
+32 477 88 01 60
christine.calmeau@goffin.fed.be